Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA le 14 septembre 2021

Déclaration liminaire CTL du 13 septembre.

Magré 3 heures de débat , le plan d'action foncier défendu par la Direction n'a ni convaincu la CGT ni même rassuré sur l'avenir de ces missions si essentielles.

Ce 1er CTL de rentrée s'est donc déroulé en présentiel dans la salle de réunion de Récipellu. Avant d'aborder l'ordre du jour, les membres du CTL ont eu une pensée pour les collègues qui ont perdu des proches durant l'été et plus particulièrement pour JC Taclet qui lutte depuis des semaines contre cette «saloperie» de virus.

De nombreuses questions matérielles (climatisation défaillante, travaux, fontaine à eau à Ile Rousse…) seront traitées lors du prochain CHSCT du 21 septembre.

L'ordre du jour avait un seul point à savoir le plan d'action foncier départemental. La CGT, dans sa déclaration liminaire (copie jointe) a souligné les nombreux points faibles de ce plan et même ses dangers. En effet, même si la présentation et certains chiffres peuvent apparaître enfin comme un début de solution à cette problématique que la CGT soulève depuis des décennies, les solutions provisoires apportées sont à côté de la plaque.

Pour monsieur Robert, tous ces renforts vont amener «mathématiquement» à une amélioration rapide dans les services notamment au SPFE. Mais les missions et ses réalisations par des hommes et des femmes ce n'est pas que des mathématiques.

Tous d'abord les OS ont souligné la durée limitée de ce plan à 2 ou 3 ans seulement avec en plus l'emploi massif de contractuels qui seront remerciés au bout de ces courts contrats, au moment ou ils seront bien formés. Les OS ont aussi insisté pour que ces **15 contractuels** avec des contrats de 1 an ou 3 ans bénéficient de toutes les garanties. (horaires variables et RTT, indemnité de transport et régime indemnitaire…) La CGT a plaidé une fois de plus notamment pour les postes du rural moins

demandés soient pourvus par des concours à affectation régionale voir des emplois spécifiques.
En faisant le choix délibéré de recruter massivement sous cette forme précaire plutôt que par concours et sous statut, notre administration prend le risque d'une fragilisation de nos missions , d'une dégradation des conditions de travail, d'une baisse de nos droits collectifs et de probables tensions dans les services.
La Direction peut bien répéter que ce plan est un pari, et que c'est mieux que rien, cela ne correspond pas aux besoins exprimés par les agents et les usagers. Une fois de plus, les nouveaux directeurs en place lancent leurs réformes dictées par la DG, puis quittent ensuite le département et laissent les agents dans la «panade». L'exemple de la fusion Impôts/Cadastre est à ce titre édifiant.
Ce plan s'accompagne également de nouvelles relations avec les notaires et les collectivités aussi bien sur l'adressage que la qualité des actes et les différents contrôles. La CGT a émis les plus grandes réserves sur ces «bonnes intentions» et les risques encourus pour la qualité de nos fichiers.
Nos particularités fiscales et foncières existent bien et semblent enfin reconnues. Malheureusement, les réponses apportées se situent dans la même ligne que pour les différentes réformes. Rationaliser, externaliser, précariser. Les suppressions d'emplois vont donc se poursuivre même si pour monsieur Robert il ne serait pas logique d'en supprimer pour ces 2 ou 3 ans dans ces services qui bénéficient justement de renforts. Ce qui signifie qu'ils se feront ailleurs dans d'autres services de la DDFIP de Haute Corse. !!!

Pour la CGT ce dossier est loin d'être clos et nous serons vigilants et force de proposition tout au long de ce processus «expérimental».

Les élus et experts présents

Dominique VIVARELLI Carole GUICHOT et JP BATTESTINI